

Prémilhat

Magazine municipal  2018



Nouvelle mairie //8

Edito



Bernard Pozzoli

L'année 2017 a été une nouvelle fois riche et dynamique à Prémilhat. La municipalité a poursuivi sans relâche son action pour équiper la commune, répondre aux besoins des habitants, servir l'intérêt général.

En matière de travaux le Contrat Communal d'Aménagement du Bourg, en partenariat avec le Conseil départemental de l'Allier, arrive à son terme et c'est le secteur du bas du village de Sault qui a été concerné avec les voiries et les trottoirs, route de l'Hermitage, route de Sault et route du plan d'eau. Maintenant les piétons peuvent rejoindre l'étang de Sault en toute sécurité.

La reprise des aménagements de sécurité dans le bourg avec la suppression de la chicane vers le cimetière et la création d'un passage surélevé et d'îlots centraux contribue à ralentir les véhicules et à augmenter la sécurité, même si ces changements perturbent les habitudes.

Quand on regarde ce qui a été fait depuis le début du mandat en 2014, c'est assez parlant : Relais d'Assistants Maternels, mini-stadium et jeux pour enfants, transformation de différents secteurs (Linards, Ouches, Bosquets...), lancement du projet de nouvelle mairie-espace social et culturel, démarche environnementale avec acquisition de matériels pour les services techniques (porte-outils avec tondeuse, taille-haies et balayeuse, véhicule utilitaire électrique).

Montluçon Communauté, de son côté, a construit une nouvelle station de traitements des eaux usées vers le stade et lancé le projet de base de loisirs de l'étang de Sault.

Dans le domaine de l'animation les associations ont été, une nouvelle fois, très dynamiques en 2017 avec de nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. La municipalité, avec l'association Sports et Festivités à Prémilhat, ont lancé de nouvelles manifestations sportives avec une course cycliste UFOLEP le 04 juin et la 1^{re} corrida pédestre le 10 décembre.

Les jeunes avec la création du Conseil Municipal Jeunes et l'attention portée aux moyens donnés à l'école sont au cœur de la préoccupation des élus.

Le Centre Communal d'Action Social développe de nombreuses actions et manifestations pour les seniors et accompagne les plus fragiles.

Cette dynamique est portée par l'ensemble de l'équipe municipale que j'anime et par le personnel communal qui rend possible un service public de qualité et de proximité malgré les baisses de dotations de l'Etat et la remise en cause des contrats aidés. Mais l'équilibre est fragile et il faut sans cesse veiller aux dépenses et rechercher toutes les subventions et aides financières possibles.

C'est ce que fait la municipalité. La commune a eu également en 2017 l'information que Monsieur Marcel Lamoine désignait comme légataire universel pour la moitié de ses biens, la commune de Prémilhat. Un geste républicain qui honore ce Prémilhatois qui avait été à l'origine de l'Amicale Laïque et qui s'était impliqué dans le club de foot. Ces sommes, lorsque la commune les touchera, serviront à des projets d'investissements de voirie, à l'école, et pour l'espace social et culturel.

En 2018 l'équipe municipale et moi-même continuerons d'être attentifs, actifs, déterminés à répondre aux besoins de la commune de Prémilhat et de ses habitants. Servir l'intérêt général sera plus que jamais notre seule motivation.

Bonne année 2018 !

4//Le RAM

Relais Assistants Maternels

4//Centre Social

de St-Martinien

5//CMJ

Le Conseil municipal Jeunes

6//Le groupe scolaire

7//Travaux 2017

8//Nouvelle mairie

Espace social et culturel

10//Bilan de mi-mandat

2014-2017 en images

12//Montluçon Communauté

Aménagement de l'étang de Sault

13//Animations sportives

14//CCAS 2017

15//Travaux 2018

18//Environnement

Lutte contre l'Ambroisie

Pratiques vertueuses

23//Budget 2017

24//2017 en images

26//Patrimoine

Restauration de la fresque du village de Sault

Tourne, tourne, Petit Moulin

Legs de Marcel Lamoine

28//Culture/loisirs

Des mots qui réveillent

Bibliothèque et salle multimédia

29//Infos pratiques



Enfance/Jeunesse



Travaux



Animations sportives



Environnement



Patrimoine



LE CONSEIL MUNICIPAL

De gauche à droite, premier rang : Stéphane **PIERRE**, Corine **MERCERET**, Bernard **POZZOLI**, Monique **ROM**, Thérèse **MURACA**, Jessy **DA COSTA**

Deuxième rang : Dominique **SOLA-LYON**, Marie-Hélène **HERODET**, Nicole **AURAT**, Christophe **PERRIER**, Christelle **CREDEVILLE**, Hélène **APPAIX**, Jean-Pierre **SARTIAUX**

Troisième rang : Francis **LABRANDINE**, Guillaume **POBEAUD**, Alain **FENEYROLS**, Michel **MARTIN**, Thierry **CELLIER**, Patrick **CACHART**

Maire : Bernard **POZZOLI**

Adjoints :

- Stéphane **PIERRE** : 1^{er} adjoint, chargé des finances.
- Monique **ROM** : 2^e adjointe, chargée des affaires sociales.
- Michel **MARTIN** : 3^e adjoint, chargé de l'urbanisme, des travaux et de l'environnement.
- Dominique **SOLA-LYON** : 4^e adjointe, chargée des affaires scolaires.
- Corine **MERCERET** : 5^e adjointe, chargée de la vie associative et de la culture.

Conseillers municipaux délégués :

- Nicole **AURAT** : Conseillère municipale déléguée à la petite enfance et à l'enfance.
- Francis **LABRANDINE** : conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux sports.
- Thérèse **MURACA** : conseillère municipale déléguée au jumelage Prémilhat - Templemore et à l'administration communale.
- Christophe **PERRIER** : conseiller municipal délégué à la communication.
- Jessy **DA COSTA** : conseillère municipale déléguée aux aînés et aux relations intergénérationnelles.

Conseillers communautaires :

Bernard **POZZOLI** - Stéphane **PIERRE**

Commission Finances :

Président Stéphane **PIERRE**
Dominique **SOLA-LYON** - Thérèse **MURACA** - Monique **ROM** - Michel **MARTIN**

Commission Travaux - Urbanisme - Environnement :

Président Michel **MARTIN**
Marie-Hélène **HERODET** - Corine **MERCERET** - Stéphane **PIERRE** - Guillaume **POBEAUD** - Patrick **CACHART** - Jean-Pierre **SARTIAUX**

Commission Affaires scolaires - Petite Enfance - Enfance :

Présidente Dominique **SOLA-LYON**
Jessy **DA COSTA** - Nicole **AURAT** - Hélène **APPAIX** - Francis **LABRANDINE**

Commission Action sociale - CCAS :

Présidente Monique **ROM**
Jessy **DA COSTA** - Marie-Hélène **HERODET** - Christelle **CREDEVILLE** - Alain **FENEYROLS**

Commission Vie associative - jeunesse - culture - sport :

Présidente Corine **MERCERET**
Hélène **APPAIX** - Francis **LABRANDINE** - Christophe **PERRIER** - Thierry **CELLIER** - Guillaume **POBEAUD**

Commission Communication :

Président Christophe **PERRIER**
Dominique **SOLA-LYON** - Thérèse **MURACA** - Christelle **CREDEVILLE**

LE RAM

Relais Assistants Maternels

En 2017, le Ram a :

- Informé des parents et des assistantes maternelles sur la législation, les relations contractuelles, les prestations de la CAF, la déclaration Pajemploi...
- Professionnalisé des assistantes maternelles en leur proposant des rencontres thématiques et des formations professionnelles.
- Soutenu à la parentalité en proposant des rencontres thématiques et/ou des ateliers.
- Mis en place des temps d'animation en direction des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles et de leurs parents. Ce sont des moments ludiques et conviviaux qui permettent aux enfants de rencontrer d'autres enfants et des adultes, de découvrir et de participer à différentes activités (manuelles, motricité, éveil sonore, autour des livres et des histoires...) Ces temps permettent aux enfants de les préparer à la vie en collectivité à travers une socialisation douce et progressive.
- *Le planning des temps d'animation de l'année 2018 peut être consulté sur le site saintmartinien.centres-sociaux.fr*

Le 2 juin 2018, le Ram va fêter ses deux premières bougies à la salle des fêtes et dans les locaux du Ram à Prémilhat. Durant toute la journée, les assistantes maternelles, les parents ainsi que les enfants seront mis à l'honneur. Ce sont eux qui font vivre et qui contribuent quotidiennement au succès de cette structure ainsi que toutes les municipalités (Prémilhat, Quinssaines, Teillet-Argenty, Lignerolles et Lamaids) qui ont œuvré pour que ce projet puisse voir le jour. Des expositions, des animations, des stands... seront au programme pour que chacun puisse découvrir ou redécouvrir le Ram et ses missions.

Nous vous attendons très nombreux à cette fête qui est avant tout la vôtre ! Si vous désirez vous investir dans son organisation, n'hésitez pas à prendre contact avec le Ram.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Cindy DURNEZ, animatrice Ram au 04 70 06 09 66 (laisser un message) ou sur ram.premilhat@orange.fr



Centre Social de St-Martinien

Le Centre Social de Saint-Martinien association loi 1901 intervient sur les 19 communes de son territoire (Communauté de communes du pays d'Huriel, Lignerolles, Quinssaines, Teillet-Argenty, Lamaids et Prémilhat) en s'adressant à l'ensemble de la population enfants, adolescents, familles et aînés. Le Centre Social s'inscrit dans le mouvement d'éducation populaire en défendant les valeurs de dignité humaine, de solidarité et démocratie.

Le Centre Social gère de nombreux services, un accueil périscolaire à Lignerolles, des accueils de loisirs à Huriel (vacances scolaires) et à Prémilhat (mercredis et vacances scolaires) qui s'adressent à tous les enfants du territoire, les temps d'activités périscolaires sur la Communauté de communes du pays d'Huriel.

Le Centre Social de Saint-Martinien propose de nombreuses animations sur le territoire, des après-midi récréatives où enfants parents grands-parents peuvent se retrouver autour des jeux proposés par la ludothèque « *un coin pour jouer* » de la Chapelaude, ces après-midi sont gratuites et accessibles à tous, voici nos prochains rendez-vous : **24 janvier 2018** à Chambérat, **21 mars 2018** à Lignerolles, **19 septembre 2018** à Prémilhat, **17 octobre 2018** à Chazemais et **21 novembre 2018** à Huriel.

- Une veillée soupe, crêpes et jeux avec la ludothèque « *un coin pour jouer* » a déjà été organisée **le vendredi 2 février 2018** à la salle des fêtes de Saint-Martinien.
- Une bourse puériculture proposée par le service enfance et le Ram itinérant est prévue **le samedi 3 mars 2018 à Lignerolles** et une **bourse aux jouets** proposée par l'équipe d'animation est programmée **le 10 novembre 2018** à la salle des fêtes de Prémilhat.
- Des ateliers cuisine parents/enfants seront proposés aux familles **le 24 mars et le 8 décembre 2018**.
- **Le 22 septembre 2018** à Saint-Martinien, deuxième édition « *des martinusiennes* » avec randonnées repas partagé...
- Au programme des sorties culturelles avec en première date un break à Mozart à Athanor **le vendredi 16 mars 2018** ou danse hip-hop et musique classique s'entremêlent. À ne pas rater !!!

Un programme riche et diversifié qui se construit avec les demandes des habitants de notre territoire et l'équipe du centre social (n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, nous sommes à votre écoute).

Vous pouvez nous contacter au 04 70 51 10 73 (service animation) ou consulter notre site saintmartinien.centres-sociaux.fr



Conseil municipal Jeunes

Le CMJ a été relancé le 14 octobre 2017 pour une 2^e année. Il est composé de 13 jeunes dont 3 nouveaux : Juliette, Maëli, Baptiste, Gaël, Eva, Lilou, Lucie, Zacharie, Camille, Shana, Andrea, Jules et Abel.

Créé à la rentrée scolaire 2016, le Conseil Municipal Jeunes de Prémilhat a été à l'initiative en 2017 de la grande journée du 4 juin avec des jeux, des animations, un repas partagé. Il a également décidé, à partir d'un budget de 5 000 € voté par le Conseil municipal, du choix et de l'installation des jeux pour enfants vers le mini-stadium. Une inauguration de ces jeux, avec le CMJ, a été faite le samedi 14 octobre.

Lors de sa séance du 9 décembre 2017 le CMJ a élu Shana comme Présidente, Lucie et Maëli comme Vice-présidentes.

Au cours de cette séance de travail le CMJ a élaboré un règlement du CMJ de Prémilhat qui a été validé par le Conseil municipal. Il a également travaillé sur plusieurs actions à développer : journée citoyenne autour de l'environnement, réflexion sur des aménagements de la cour de l'école primaire, travail autour du

fonctionnement d'une mairie en lien avec le projet de nouvelle mairie, échange avec un autre Conseil Municipal Jeunes...



Le groupe scolaire

Avec un effectif de 180 élèves, dont 70 en maternelle, le groupe scolaire reste un lieu privilégié pour les écoliers.



Les élèves bénéficient de 8 enseignants et de 3 Atsem dans les petites classes. L'ensemble du personnel communal dédié à l'école, cuisiniers, agents de service, personnes chargées de l'accueil périscolaire, contribue à leur encadrement.

Pourtant, l'année scolaire 2017-2018 a mis l'organisation communale en défaut avec la suppression ou la limitation des contrats aidés. Ils permettaient à la commune de répondre au plus près des besoins des enfants tout en offrant à un personnel non qualifié de se former et de trouver un débouché professionnel. Dorénavant, l'État étant revenu sur ces emplois aidés, il faudra faire sans eux, ce qui demandera des efforts à toute la population scolaire, enseignants comme personnel communal. Dès le mois de mars 2018, la municipalité devra essayer d'apporter un

confort similaire aux écoliers avec moins de moyens.

Septembre 2018 verra la fin des Temps d'activité périscolaire, l'équipe enseignante et les parents étant unanimes à demander le rétablissement de la semaine de 4 jours. Le bénéfice de ces activités reste à évaluer, mais il faut se féliciter de l'implication des intervenants, des bénévoles ou de notre personnel qui ont offert des activités sportives, artistiques ou ludiques aux écoliers. Là encore, la municipalité n'a pas hésité à proposer le mieux, malgré le coût qu'il lui était imparti.

Enfin les travaux de l'école ont été poursuivis, avec la réfection des sols dans les salles de classe. L'année 2018 verra la modification des portes et fenêtres des classes du primaire, afin d'éviter la chaleur excessive lors des épisodes de canicule et réguler la température.

“

Malgré des conditions financièrement difficiles, l'école reste une priorité pour la municipalité.



TRAVAUX 2017

- En 2017 la commune a terminé le 2^e contrat communal d'aménagement du bourg signé avec le Conseil départemental de l'Allier, en aménageant la route de l'Hermitage, la route de Sault et la rue du plan d'eau avec réfection des voiries et création de trottoirs permettant un accès sécurisé vers l'étang de Sault, notamment. Par ailleurs la municipalité a repris les aménagements de sécurité dans le bourg.
- Sur proposition du Conseil Municipal Jeunes, des jeux pour enfants ont été installés vers le mini-stadium, près de la salle des fêtes.
- À l'école les sols des 5 classes primaires ont été refaits.
- Le chantier de la nouvelle mairie – espace social et culturel a débuté en novembre pour un chantier de 18 mois.
- Montluçon Communauté a lancé la première tranche de l'aménagement de l'étang de Sault avec le bâtiment multifonctions et la zone pique-nique.
- La commune a acquis un véhicule utilitaire électrique, subventionné à 80 % par l'État dans le cadre de l'appel à projets pour des Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte.



ROUTE DE L'HERMITAGE APRÈS TRAVAUX



ROUTE DE SAULT APRÈS TRAVAUX



ROUTE DU PLAN D'EAU/ROUTE DE SAULT APRÈS TRAVAUX



CHANTIER DE LA NOUVELLE MAIRIE – ESPACE SOCIAL ET CULTUREL



DÉBUT DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉTANG DE SAULT





Depuis plusieurs années, et c'était dans le programme municipal en 2014, les élus ont travaillé sur un projet de nouvelle mairie car l'actuelle n'est pas adaptée pour une commune de 2 500 habitants.

NOUVELLE MAIRIE

ESPACE SOCIAL ET CULTUREL

Depuis 1976 que les services municipaux sont venus s'installer dans l'ancienne école il y a eu beaucoup d'évolutions et une progression importante de la population et des tâches à effectuer.

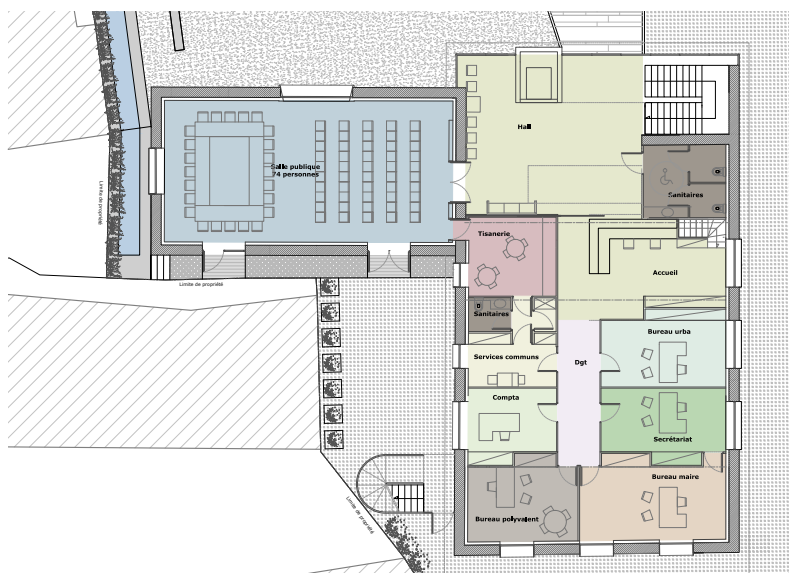
La mairie actuelle n'est pas adaptée pour le travail du personnel et des élus, pour l'accueil des concitoyens qui viennent chercher des services ou des renseignements, pour les manifestations (mariages...). Le choix s'est porté sur l'ancienne grange « Fauconnet » et les anciens locaux professionnels attenants qui appartiennent à la commune et se situent en face de la salle des fêtes.

À cette mairie les élus ont souhaité intégrer un espace social et culturel avec

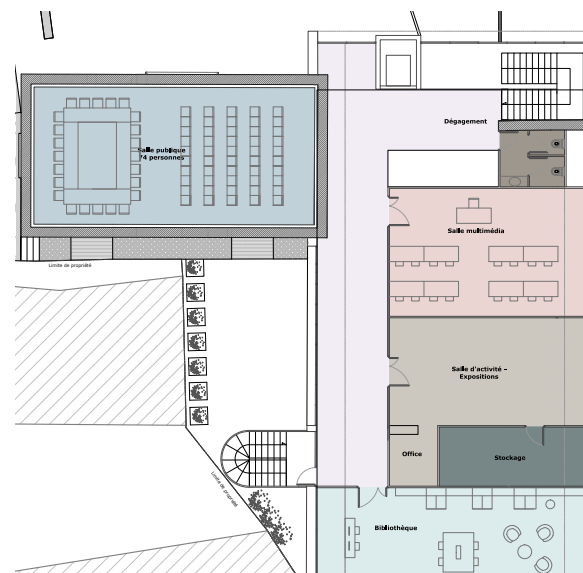
la salle multimédia, la bibliothèque et une salle d'animations afin de mieux servir les habitants et limiter les coûts de fonctionnement.

Fin novembre 2016 le Conseil municipal a retenu le projet de l'architecte Jean Luc Tronche. Une réunion publique de présentation a été organisée le 13 mars 2017 à la salle des fêtes.

Après les études et l'instruction du permis de construire, l'été 2017 a été mis à profit pour consulter les entreprises dans le cadre de la réglementation des marchés publics. Le Conseil municipal a validé le choix des entreprises le jeudi 12 octobre 2017. Les premiers travaux ont commencé début novembre pour une durée d'environ 18 mois.



Rez-De-Chaussée



1^{er} étage



QUELQUES DONNÉES

Maître d'ouvrage :

Commune de Prémilhat

Montant travaux : 1 241 409 € HT

Subventions : État : 324 824 €

- Département de l'Allier :

180 000 € - Région Auvergne

Rhône-Alpes : 70 000 € - Europe

(LEADER) : 120 000 € soit un total de 694 824 €.

Les subventions représentent 56 % du montant HT des travaux. Le reste du financement sera apporté par une partie du legs de Monsieur Marcel Lamoine que la commune a perçu et par l'emprunt.

Architecte : Jean-Luc Tronche, Huriel. **BET Fluides :** Guillet Thermique, Bizeneuille. **BET Structure :** Chevrier Ingénierie, Moulins. **Économiste :** Cyrille Marinier, Moulins. **Bureau de Contrôle :** Apave, Montluçon. **Coordonnateur SPS :** Apave.

Entreprises retenues :

- Gros œuvre VRD : Chaptard Construction/SMC, Montluçon
- Charpente Métallique : Cance, Montluçon
- Charpente Bois Couverture : Toussaint Sarl, Domérat
- Menuiserie Aluminium : Sas Verrerie du Centre, Montluçon
- Serrurerie : AMS Sarl, Avernnes
- Menuiserie Bois : Malhuret Bois Métal Menuiseries, Ygrande
- Plâtrerie Peinture Faux Plafonds : Jacky Clément, Désertines
- Sols Souples : Muraland Solemur, Domérat
- Carrelage Faïence : SARL Dias Carreleur, Prémilhat
- Ascenseur : Schindler, Clermont-Ferrand
- Plomberie Chauffage Ventilation : Cau, Montluçon
- Électricité : A2CE, Saint-Victor

“

Les premiers travaux ont commencé début novembre pour une durée d'environ 18 mois.

2014-2017 BILAN DE MI-MANDAT

Depuis mars 2014 l'équipe municipale a mis en œuvre le programme validé par les Prémilhatois lors de l'élection municipale.

EN UN PEU PLUS DE 3 ANS beaucoup de projets ont vu le jour dont les principaux sont présentés ici en image.

Du Contrat d'aménagement de bourg (Les Linards, Ouches, Les Bosquets, l'Hermitage/le Gazu) au Relais d'Assistants Maternels en passant par l'école (travaux et équipements informatiques), le mini-stadium et les jeux pour enfants, les voiries du lotissement des Perches, de la route de la Vernoëlle, la salle des fêtes (toiture et mobilier) la municipalité a poursuivi l'équipement de la commune.

On peut aussi ajouter les moyens matériels pour le personnel, que ce soit à l'école (cuisine) ou aux services techniques (véhicule électrique, porte-outils pour tondeuse, taille-haies et balayeuse...)

Voirie :

- Contrat Communal d'Aménagement de Bourg : Les Linards/Rue Nouvelle - Ouches - Les Bosquets
- L'Hermitage/Le Gazu
- Route de la Vernoëlle
- Lotissement des Perches (1^{re} tranche 2016 – 2^e tranche 2018)

Terrain multisports et jeux pour enfants

Relais d'Assistants Maternels dans l'ancien presbytère

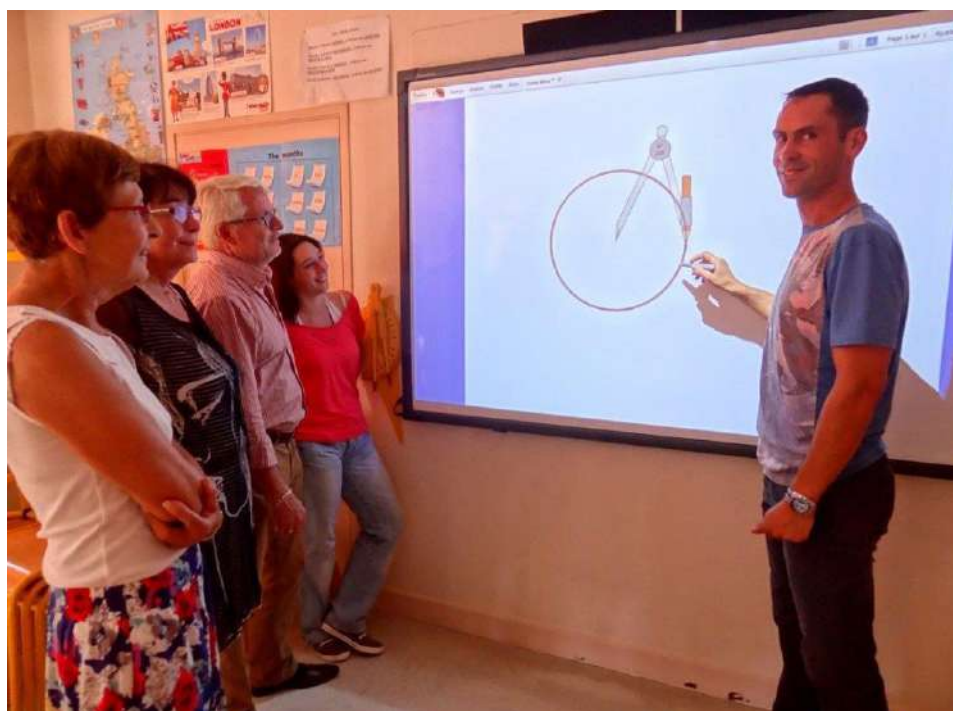
École : tableaux numériques interactifs, classe mobile d'ordinateurs, changement des sols, cloison séparation restaurant

Étang de Sault : accord avec Montluçon Communauté pour déclarer d'intérêt communautaire le secteur de la plage et celui du cercle de la Voile - 1^{re} tranche de travaux en cours (bâtiment multifonctions, zone de pique-nique...)

Station de traitement des eaux du bourg :

Réalisée par Montluçon Communauté en dessous du stade – filtres avec plantation de roseaux







Aménagement de l'étang de Sault

Mardi 24 octobre 2017 à 11h était un moment important pour l'aménagement touristique de l'étang de Sault avec la pose de la 1^{re} pierre du bâtiment multifonction, en présence du Maire de Prémilhat, Bernard Pozzoli, du Vice-président du Conseil départemental de l'Allier, Christian Chito et du Président de Montluçon Communauté, Daniel Dugléry.

Le dossier de l'aménagement de l'étang de Sault, propriété de la commune de Prémilhat, a connu de nombreuses vicissitudes en 20 ans. Il y a eu des désaccords, des incompréhensions, de longues discussions. Les élus de Prémilhat ont organisé plusieurs réunions publiques depuis 2008 sur ce dossier et la dernière, lundi 25 janvier 2016 avait réuni plus de 200 Prémilhatois qui se sont prononcés pour l'accord proposé avec Montluçon Communauté.

En mars 2016, la commune de Prémilhat et Montluçon Communauté ont scellé un accord avec la définition de 2 zones d'intérêt communautaire: le secteur de la plage et le Cercle de la Voile. L'accord trouvé entre la Commune de Prémilhat et Montluçon Communauté est un bon équilibre. La Commune reste responsable d'une grande partie de l'étang de Sault et de ses berges, elle est partie prenante de

la gestion et de l'entretien. Elle conserve la police de l'eau, la gestion halieutique, la responsabilité du barrage.

La 1^{re} tranche de travaux consiste à construire un bâtiment multifonctions de 210 m² avec un snack-bar avec terrasse abritée avec vue sur le plan d'eau, un poste de secours pour les futurs surveillants de baignade, des sanitaires et des douches publics et des locaux techniques.

Cette tranche comprend également le paysagement avec des cheminements piétons, de nouveaux mobiliers extérieurs, la restructuration de l'aire de pique-nique et de détente, la plantation d'arbres et l'engazonnement...

La suite devrait permettre, à moyen et long terme, la création d'une aire de jeux et de loisirs, d'un parking, l'accessibilité du site (route, transports en commun...), une activité de baignade, la réhabilitation de la base nautique.

Animations sportives

À l'initiative de la municipalité et de quelques amateurs locaux, deux manifestations sportives d'ampleur ont vu le jour en 2017 sur la commune.



COURSE CYCLISTE "LA PRÉMILHATOISE"

Le 4 juin, une course cycliste UFOLEP « La Prémilhatoise » a été organisée conjointement par le club de Commentry Cycliste et l'association Sports et Festivités à Prémilhat.

Une soixantaine de coureurs se sont disputés les différents prix mis en jeu pour chaque catégorie d'âge et de niveau. Les coureurs ont évolué sur un parcours exigeant de 6 km à effectuer 12 fois pour la catégorie supérieure. Ils ont ainsi traversé le bourg pour se rendre à Ouches puis, après un passage au château d'eau de Sault, sont remontés au bourg par la côte des Aubas. La sécurité des cyclistes a été assurée par une vingtaine de signaleurs recrutés localement.

Les membres de l'association SFP, qui avaient déjà participé à la mise en place de la « grande journée » avec les jeunes du Conseil Municipal Jeunes le matin, ont tenu une buvette puis aidé pour la remise des prix.

La journée s'est conclue par une remise des récompenses dans une ambiance chaleureuse et par un repas convivial entre tous les organisateurs.

Au vu de la réussite de cette édition, le club de Commentry Cycliste a déjà sollicité la municipalité et l'association SFP pour organiser une deuxième édition en 2018. La prochaine course aura lieu le dimanche 3 juin 2018 ; elle sera, en plus, le cadre des championnats départementaux UFOLEP.



CORRIDA PÉDESTRE "LA PRÉMILHATOISE"

Le dimanche 10 décembre s'est déroulée la première corrida pédestre « La Prémilhatoise » dans le bourg. Fruit du travail conjoint de la municipalité, de l'association SFP et du club de Triathlon Académie de Montluçon, cette épreuve sportive et conviviale a réuni près de deux cents personnes.

Une quarantaine de bénévoles a œuvré pour accueillir au mieux les cent soixante coureurs venus participer à l'une des quatre courses proposées (en fonction de leur âge). Beaucoup d'enfants de l'école qui s'étaient entraînés avec leurs professeurs sont venus notamment garnir les rangs des courses pour enfants.

Des athlètes confirmés ainsi que les coureurs d'un jour venus tant pour l'ambiance festive que pour la course ont pu évoluer sur trois circuits sécurisés dans le bourg.

Même si le fait notable de la journée fut la météo exécrable, l'excellente ambiance qui a régné au cours de cette après-midi a prévalu. En effet, les spectateurs ont pu apprécier tant les belles performances sportives que les déguisements plus originaux les uns que les autres.



Tout le monde a pu se restaurer et se réchauffer dans la salle des fêtes après les courses. Les excellentes prestations de l'animateur et des musiciens aux percussions ne sont pas non plus étrangères au bon esprit qui a présidé.

La remise des récompenses et le vin d'honneur qui ont clôturé la journée se sont déroulés dans une ambiance tout aussi chaleureuse. On peut enfin se féliciter de l'engagement de nouveaux bénévoles qui ne manqueront certainement pas de renouveler leur engagement dans l'organisation d'une 2^e corrida.

Action sociale

CCAS 2017

Le Centre Communal d'action sociale de la commune a continué à assurer ses diverses actions auprès des Prémilhatois.

Le premier trimestre, tous les mardis après-midi, en partenariat avec l'ARSEPT, à la salle de sports de la commune se sont déroulés des ateliers équilibre. Faciles, ludiques et variés ils ont été l'occasion pour les participants de se poser, sans tabous, des questions sur leur propre équilibre, de le travailler et de le conserver.

En 2018 ils laisseront la place à des ateliers mémoire, toujours en partenariat avec l'Association Régionale Santé et Prévention sur l'Auvergne et gratuits pour les Prémilhatois. Ces séances d'une heure trente se dérouleront les mercredis à 9h30 à la salle des fêtes de la commune, durant 10 semaines à partir du 10 Janvier 2018. Les inscriptions sont closes mais devant la demande une nouvelle session pourrait être organisée au cours du 2e trimestre 2018. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie et obtenir des informations.

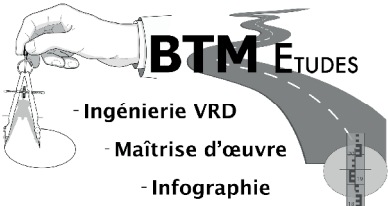
En octobre 2017 pour le spectacle de la Semaine Bleue, les plumes, strass et paillettes ont fait briller les yeux des deux cents spectateurs présents à la salle des fêtes. Séniors, pensionnaires des foyers l'Étoile, l'Églantine, les Petits Frères des Pauvres ont applaudi Antoine et Sébastien de "Talons Résilles" qui ont pris tour à tour l'apparence, la voix, la gestuelle des grandes vedettes de la chanson et du music-hall Edith Piaf, Line Renaud, Annie Cordy, Sylvie Vartan, Barbara, Serge Lama... La rapidité des changements de costumes a littéralement bluffé le public. L'après-midi s'est terminé dans la bonne humeur autour d'un goûter.

Le 25 Octobre, 43 personnes ont pris le départ pour Luz Saint Sauveur, dans les Hautes Pyrénées. Ce voyage avec l'Association Nationale des Chèques Vacances s'adressait aux Prémilhatois à partir de 60 ans avec une aide de l'ANCV pour les personnes non imposables, le coût du transport étant assuré



Voyez la vie en bus !

Espace Maelis : Fbg St-Pierre à Montluçon - 04 70 05 02 67 - www.maelis.eu



BTM ETUDES

- Ingénierie VRD
- Maîtrise d'œuvre
- Infographie

20 Rue Camille Desmoulins
03100 MONTLUÇON

Tel : 04.70.06.14.22
Mail : btm-etudes@orange.fr



AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Contrôle Technique

04 70 28 24 24

Route de Guéret - 03410 Domérat



bébé 9

"Avec moi, on n'est pas prêt de s'ennuyer !"

Puériculture, mobilier, textile, cadeaux, Bébéliste

9, avenue des Martyrs
03410 Prémilhat

04 70 05 26 16
bebe9montlucon@orange.fr
rejoignez-nous sur Facebook
Bébé 9 Prémilhat

par le CCAS. Une destination vers le Lubéron est actuellement à l'étude pour fin septembre 2018.

Le Père Noël est passé avant l'heure pour les seniors de plus de 70 ans, leur apportant le traditionnel colis de fin d'année. La distribution de plus de 300 colis s'est déroulée mercredi 6 décembre à la salle des fêtes de la commune. Cette année encore deux colis ont été distribués, 1 colis pour les couples et un pour les personnes seules. Une attention toute particulière pour les pensionnaires de maisons de retraite, produits de toilettes et chocolats leurs ont été apportés par les membres du CCAS.

Bon nombre d'actions viennent s'ajouter à celles-ci :

- Participation, en fonction du quotient familial, au financement de la classe nature pour les élèves de l'école
- Aide à la pose de l'équipement du dispositif de téléassistance (Delta-Revie - Présence Verte)
- Bon d'achat à chaque naissance dans un foyer Prémilhatois.
- Subventions à différentes associations caritatives ou de solidarité.
- Participation au téléthon: une marche organisée avec la section marche de l'amicale laïque, un enduro carpe avec la Truite bouronnaise ont permis de récolter des fonds qui ont été intégralement reversés au téléthon.
- Aides financières, ponctuelles aux personnes en difficultés (bons alimentaires, aides aux paiements des factures énergétiques, avances remboursables pour des besoins de première nécessité...)

Pour tous dossiers
comme aide à la
complémentaire santé,
dossier CMUC, retour
à la maison après sortie
hôpital, etc. et pour
toute autre demande
vous pouvez téléphoner
à la mairie ou à l'adjointe
aux affaires sociales
au **06 79 14 22 89**.



TRAVAUX 2018

Les travaux de la nouvelle mairie – espace social et culturel vont se poursuivre toute l'année (subventionnés à près de 60 %).

La toiture de la salle des fêtes va être refaite (subventionnée à 35 %).

Les 5 classes de l'école primaire vont être équipées de fenêtres et portes à double-vitrages (subventionnées à près de 85 %).

Les chaudières de la salle des fêtes et de la mairie vont être remplacées (subventionnées à 100 %).

En ce qui concerne les voiries, la commune va refaire la route de Fontenille, la route de la Font Noire, et va réaliser la 2e tranche du lotissement des Perches (subventionnées à 40 %).

S.A.R.L. BELVEDERE

Entreprise de maçonnerie
tous genres
Terrassement



14 Chemin des Patureaux
03410 Prémilhat
saribelvedere@orange.fr

04 70 51 40 66
Siret 339 364 259 00020

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

DAM
Déchaud André Mécanique

André DECHAUD

ZAC Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT
Tél. 04 70 03 13 16
Fax 04 70 03 16 38
E-mail : d.a.mecanique@wanadoo.fr



La Fromagerie de Pierrefite

PRODUITS FABRIQUÉS
À LA FERME - CHAMBERAT

LA BOURSE 03370 CHAMBERAT
Tél: 04 70 02 47 88



EXTINCTEUR
ECLAIR

La protection technique
EXTINCTEUR ECLAIR
VENTE et S.A.V.
TOUT MATÉRIEL INCENDIE

Les Linards - Route de l'Hermitage
03410 PRÉMILHAT
Tél. 04 70 05 42 99
Fax 04 70 03 93 31

Librairie Papeterie des Ecoles

41, avenue Marx Dormoy
03100 MONTLUÇON

Tél. 04 70 05 00 51 - Fax : 04 70 03 91 68



Jonathan ANTUNES
Responsable d'Agence
Port : 06 33 05 56 47

Avenue Dunlop
Z.A.C. de Pasquis
03410 DOMERAT

Tél : 04 70 02 25 60 Fax : 04 70 06 53 56
jonathan.antunes@pumplastiques.com
Commandez sur www.pumplastiques.fr

METAL.3D

Ets MARTIN

Dépannage de serrure - Structure Métallique
Chaudronnerie-Métallerie-Serrurerie

Z.A. du pont vert - 03410 PREMILHAT
Tel : 04.70.64.74.02 - Fax : 04.70.03.39.15 - Metal.3d@wanadoo.fr

MARBRERIE GRANITERIE MOURIER

Granit et Marbre Fabrication ou Rénovation de Monuments et Articles Funéraires



Le Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT
Tél. 04 70 03 38 21 - Fax 04 70 03 63 70
E-mail : marbrerie.mourier@wanadoo.fr
site : www.marbreriemourier.fr



Fournitures industrielles & mobilier professionnel

Du mardi au samedi de 9H à 12H et 14H à 18H
Tél. 04 70 02 93 79 - bmpnegoce@gmail.com

DESTOCKAGE D'USINES

- Outillage • Mobilier bureau et atelier
- Rayonnage, rack à palettes
- Armoires et coffres-forts

PRODUITS SUIVIS

- Fer, alu, inox, visserie boulonnerie
- Grillage, tôle, bois • Huile

Vente au kg

Combebarre - Route d'Evaux-les-Bains - RD 993 - 03410 PREMILHAT



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

0 805 210 805

Service & appel
gratuits

S.a.r.l. DABITON

Vente - Dépannage - Entretien - SAV GAZ
Chaudière - Chauffe-eau - Radiateur

04 70 51 54 17

www.maisonsetarchitectures.com



MONTLUCON 04.70.28.12.88 31 rue Paul Constans
AUBIERE 04.73.27.14.24 64 Av. du Roussillon



ESPACE EMERAUDE

Terre et Maison

68, avenue des Martyrs - PREMILHAT (Montluçon)

E.Leclerc EXPRESS

Avenue du Président Auriol - 03100 MONTLUCON - 04 70 02 31 31

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 - 14h30 à 19h
du vendredi au samedi de 9h à 19h sans interruption

Venez découvrir notre jardinerie
Vos courses près de chez vous à prix LECLERC





**Chauffage - Sanitaire
Electricité
Energies renouvelables**

Patrick ROMANE

06 73 74 67 19

p.romane@wanadoo.fr

2, chemin des Baliveaux

03410 PREMILHAT

A'D'ELEC 03

Thierry Sagnard

www.adelec03.com



**A'ntennes
D'omotique
Elec'tricité Générale**



Devis, Dépannages, Mises aux Normes, Installations Neuves

03410 Prémilhat

06 71 02 76 62



INFRALIM

AMENAGEMENT - EAU - ASSINISSEMENT

Étude • Maîtrise d'œuvre & suivi de chantier
Assainissement • Eau potable • VRD • Énergie

11 av. du Bourbonnais BP 47 - 23001 GUERET Cedex - Tél. : **05 55 52 15 28**

Site internet : www.infralim.com E-mail : contacts@infralim.com

DETERTRE

Votre assurance hygiène

Créatif

82 avenue du Président Aurio - 03100 Montluçon

04.70.29.53.75



DIAS

Artisan Carreleur

Mail : anthony.dias60@yahoo.fr

8, rue clos de Frédeville - **03410 Prémilhat**

Tél/fax : 04 70 03 07 66

GARAGE POIDS-LOURDS D'ESTIVAREILLES

MÉCANIQUE AUTO & POIDS-
LOURDS TOUTES MARQUES

****SPÉCIALISTE** IVECO**



3 & 4 rue de Paris - **03190 ESTIVAREILLES**

Tél : 04.70.06.00.28 & 04.70.06.00.40 - Fax : 04.70.06.21.97

Douce Heure Institut

Beauté des ongles - Beauté des mains - Beauté des pieds
Soins du visage - Épilations - Manucure - Nail-Art

Esthéticienne Diplômée • Soins à l'atelier ou à domicile • sur Rendez-vous

Tél : 06.72.70.69.83 - Étang de Sault à Prémilhat

Comptoir Pièces Ménager

Florent DUCROTOY - Reprise magasin Didier NURIT

30 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

PIÈCES DÉTACHÉES ÉLECTROMÉNAGER - VENTE TOUTES MARQUES

61, rue Charles Peguy - 03100 MONTLUÇON - Rue en face de l'entrée du Centre Commercial de Fontbouillant

Tél. 04 70 29 79 41 - Portable 06 35 94 79 65

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h - <http://electromenager-pieces.fr>

KERVICHE

*Couverture
Zinguerie*



Maître Artisan

Zac du Pont Vert 03410 PREMILHAT

04 70 03 24 96 - 06 70 64 47 14



AGENCE TRONCHE ARCHITETES

NEUVEGLISE 03380 HURIEL

T.04.70.09.30.89. F. 04.70.09.30.41 E jean-luc.tronche@wanadoo.fr

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Un problème de santé publique. L'Ambroisie à feuille d'armoïse est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord, de la famille du tournesol.

Depuis son apparition en France, au milieu du XIX^e siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Auvergne-Rhône-Alpes, 13 à 21 % de la population est touchée.

Identifier l'ambroisie



Feuilles : minces, du même vert sur les 2 faces, très découpées jusqu'à la nervure blanchâtre, sans odeur au froissage

Tiges : vert vif puis rougeâtre en fin de saison, couvertes de poils blanc (duvet), embranchements alternés.

Racine : pivotante

Fleurs mâles (pollen, allergies) : en longs épis au sommet des tiges, pétiolés en forme de cupules renversées

Fleurs femelles (graines, invasion), tombe au pied de la plante mère.

Attention, l'ambroisie peut aussi être confondue avec l'armoïse vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambroisie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

Détruire la plante

- Par l'arrachage : c'est la solution la plus efficace pour réduire la quantité de pollen et de graines. Attention, en raison du caractère allergisant de l'ambroisie, il est recommandé de porter des gants au moment de la destruction et même des masques en période de floraison. La plante doit être éliminée avant la pollinisation, impérativement avant le début de la formation des graines et dans tous les cas avant le 15 août.
- Par le fauchage, le broyage, la tonte : ces techniques rapides et écologiques permettent de diminuer la production de pollen et de graines. Mais les faucheuses doivent baisser la hauteur de coupe effective (en dessous de 5 cm) pour éviter l'émission de nouveaux rameaux producteurs de fleurs.

Il est également possible de prévenir l'apparition de l'ambroisie en mettant en œuvre les conseils suivants :

- pailler les espaces où pourrait se développer la plante : espaces verts, zones pavillonnaires, terrains en friches. Le paillage peut se faire avec des copeaux de bois, des écorces, des graviers, de la pierre concassée
- végétaliser les espaces, ce qui permet de réintroduire et conserver la biodiversité.

Ces différentes techniques sont déjà utilisées par les employés communaux de la commune.

Selon l'arrêté préfectoral n°2000-3261 du 30/07/2000 les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants, les exploitants agricoles, les maîtres de chantier, les gestionnaires de domaine public sont tenus :

- de prévenir la pousse d'ambroisie sur les terres remuées ;
- nettoyer les espaces où elle prolifère.

À défaut, le maire peut faire procéder à la destruction des plants, aux frais des intéressés.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache !
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants avant qu'ils soient en fleur (fin juillet/début août) : je l'arrache !
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée auprès de la Mairie ou alors se connecter sur la plate-forme de signalement de l'ambroisie (www.signalement-ambroisie.fr) et laissez-vous guider. Une application mobile est disponible en téléchargement gratuit sur les téléphones portables.

POUR VOUS AIDER :

ARS Auvergne www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/lambroisie-Q et FREDON Auvergne www.fredon-auvergne.fr/Boite-a-outils.html



Auchan.fr

DOMERAT-MONTLUÇON

Lundi au jeudi : 8h30 - 21h - Vendredi et Samedi : 8h30 - 21h30

Dimanche : 9h-12h30



Pizzas.com

PIZZERIA

82 Avenue du Président Auriol - 03100 Montluçon

www.Pizzaspoint.com.net

★ Tel : 04.70.29.57.68 ★

2003

Pizzas.com03

TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT DÉMOLITION - TERRASSEMENT - VRD

M. FERNANDES



Société Montluçonnaise
de Constructions

ZAC du Pont Vert - 03410 PREMILHAT
Tél. 04 70 08 90 64 - Fax 04 70 08 91 28
E-mail : s-mc@wanadoo.fr

MALHURET BOIS METAL

MBM

M E N U I S E R I E S

François MALHURET - Dirigeant

06 58 15 73 70 - malhuret@mbm-menuiseries.fr

15, rue Henri Barbusse - 03160 YGRANDE

Fax : 04 70 66 33 00

Tél. 04 70 66 33 41 - www.mbm-menuiseries.fr

JÉRÉMY MORLON



☎ 06 68 86 64 13

📍 Coursage
03380 QUINSSAINES

@ jeremymorlon@orange.fr

f EntrepriseJ.Morlon

Bois de chauffage / Abattage / Broyage / Entretien espaces verts

urbanisme

expertises judiciaires

copropriété

bornages

maîtrise d'œuvre

topographie - relevés

Géomètre-Expert

alter géo

Olivier Chalmet

Olivier CHALMET

Votre géomètre-expert
vous conseille

4 avenue cimetière de l'est - 03100 MONTLUÇON
tél : 04 70 09 35 59 - contact@altergeo.fr - http://altergeo.fr



PRATIQUES VERTUEUSES

La commune de Prémilhat s'est inscrite dans une démarche vertueuse en matière d'entretien des espaces publics.

Les axes de la démarche

- Mutualisation du matériel avec d'autres communes
- Mise en œuvre des alternatives au tuf et gravillons sur les trottoirs et places
- Mise en herbe de certaines zones au cimetière
- Formation des personnels techniques communaux
- Communication : installation de panneaux d'information – articles dans Prémilhat info et bulletin municipal – Réunion publique en mars 2017

Quelques dates

10 décembre 2015 // Signature du niveau 2 de la charte d'entretien des espaces publics (traiter moins).

11 mai 2016 // Point en Conseil municipal sur une demande de subvention Leader (Fonds européens) pour les pratiques vertueuses pour l'entretien des espaces publics.

6 juin 2016 // Démarche exemplaire pour la réduction de l'usage de produits phytosanitaires en milieu péri-urbain : validation du projet – demande d'aide Leader.

19 décembre 2016 // Point sur la démarche de pratiques vertueuses en matière d'environnement : bilan 2016, projets 2017/2018 et plan de financement.

12 octobre 2017 // Délibération pour signer le niveau 3 de la Charte d'entretien des espaces publics (ne plus traiter chimiquement). La commune de Prémilhat va signer prochainement la Charte d'entretien des espaces publics, un représentant de la FREDON étant venu constater l'engagement et les actions conduites.

Vendredi 20 octobre 2017 // à la salle des fêtes de Prémilhat, l'association FREDON Auvergne est venue présenter aux élus et agents techniques du territoire la réglementation zéro phyto qui s'applique aux collectivités depuis le 1^{er} janvier 2017. Les actions conduites depuis 2 ans par la commune de Prémilhat ont été citées en exemple : alternatives aux désherbants chimiques, enherbement de certains trottoirs et places, acquisition de matériel, formations pour le personnel, communication auprès des habitants et des enfants de l'école...



DÉCHETS

Déchets ménagers : tous les lundis. Merci de bien vouloir rentrer les poubelles après le passage du SICTOM et de ne pas les laisser sur les trottoirs.

Collecte des bacs jaunes : les jeudis des semaines paires.

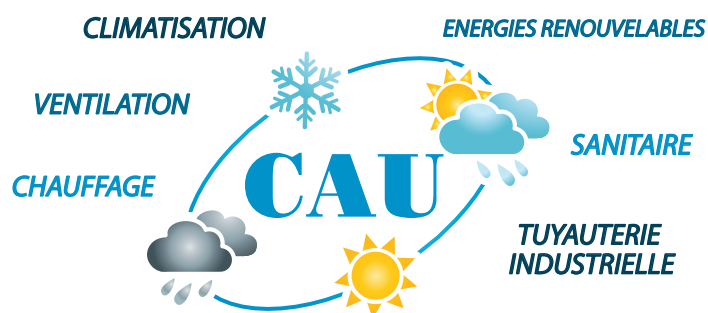
Déchets verts : service gratuit proposé aux personnes âgées de plus de 70 ans, sur inscription, à des dates fixées chaque année en avril, mai, octobre et novembre.

La commune a investi dans du matériel en 2016 et 2017 avec des subventions à hauteur de 80 % soit par les Fonds européens Leader soit par l'État à travers le projet TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) avec Montluçon Communauté.

Équipements nouveaux :

- Porte-outils avec 3 outils : balayeuse, tondeuse et taille-haies
- Désherbeurs manuels à roue
- Désherbeur mécanique
- Véhicule utilitaire électrique

Ces nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé vont se poursuivre et bientôt les habitants eux-mêmes devront trouver des solutions alternatives aux désherbants chimiques.



Le génie climatique dans l'air du temps !

16 rue de Pasquis Tél : 04.70.28.11.32
03100 Montluçon Fax : 04.70.28.44.60

Courriel : contact@cau03.fr



- Moisson
- Ensilage
- Broyage de Haies
- Épandage de Fumier

E.T.A. Mathieu HIOT

l'Abbaye
03410 DOMERAT
Tél. 04 70 29 31 73

RDN
Partenaire de vos événements

**VENTE-LOCATION
INSTALLATION**
04.70.51.82.14
rdndiffusion.com
03 QUINSSAINES

SARL FRUITS R FIOL

Didier BOUCHARD
"Les Jardis"
Tél : 04 70 51 56 39

Gérant
03380 QUINSSAINES
Fax : 04 70 51 57 78

06 85 52 19 94 - dbouchard@fruitsfiol.fr

 **Serge MELLOTT**
PEINTURE, PAPIER PEINT, FAÇADE

2bis route du Stade Tél. : 04 70 09 33 37
03410 PREMILHAT 06 09 49 46 80
Siret 510 544 398 00017 APE 4334Z

03
1 Impasse des Bruyères
03380 Quinssaines
Tél. 04 70 64 19 64
mail. lcd@lcd03.fr

03
LCD 03 informatique

**SERVEUR
RESEAU
MICRO-ORDINATEUR
IMPRIMANTE
PHOTOCOPIEUR/FAX**

Norauto

DOMERAT
73 Avenue des Martyrs - 03410 DOMERAT
04 70 08 14 74
Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h
Samedi 8h30-19h non stop

Intermarché
SUPER
MONTLUÇON
ESPACE JULES GUESDE - 04 70 08 71 71

DU LUNDI AU SAMEDI - DE 8H30 A 19H30
OUVERT LE DIMANCHE - DE 8H30 A 12H30

SERVICES : DISTRIBUTEUR DE BILLETS - GAZ
STATION SERVICE 24H/24H - GONFLAGE PNEU
PRESSE - CABINE PHOTOS - LAVERIE AUTOMATIQUE
RÉCUPÉRATION PILES ET AMPOULES - DRIVE

CHAPTARD
Construction



vingtetuncommunication

Design graphique
logo, charte graphique, affiche, flyer, dépliant, plaquette, brochure, magazine...

Conception rédaction
brand content, naming, base line, rédaction magazine, site internet...

Développement web
site vitrine, boutique en ligne, application smartphone iOS et android, digital publishing...

20 ter avenue Marx Dormoy - 03100 Montluçon
T 04 70 03 21 00 - www.xxicomunication.fr

ESAT LES ÉCLUSES
19, route du Stade - 03410 PRÉMILHAT

Horticulture
Compost, composition florale, Plants de fleurs, légumes, Plantes vertes et fleuries, Arbustes d'ornement, Location de plantes vertes.

Espaces Verts
Entretien et création d'espaces verts, Tonte, Débroussaillage, élagage, Petite maçonnerie.

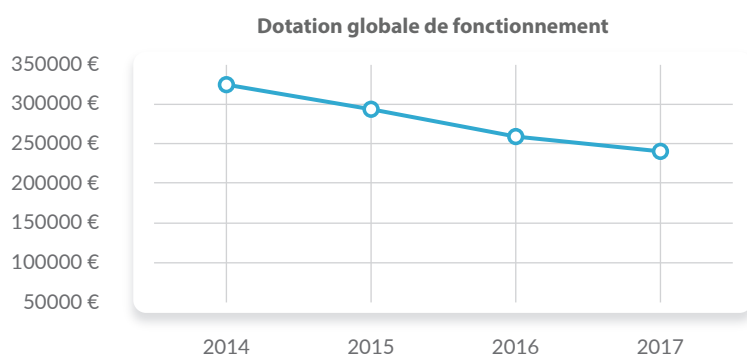
Tél. 04 70 51 53 69 - Fax 04 70 51 58 06

BUDGET 2017

STABILITÉ FINANCIÈRE

FONCTIONNEMENT

Dans un contexte financier toujours aussi tendu avec cette année encore, des baisses de dotations importantes (voir graphique), l'année 2017 se termine, notamment grâce à la poursuite de recherches d'économies, avec un excédent de fonctionnement proche de 140 000 €. Il permettra de financer une partie des investissements à venir.



En 2017, les principaux postes de dépenses sont :

- **Les charges à caractère général** (350 000 € soit 28 %) comprenant notamment l'alimentation pour la cantine, les carburants et énergies, la maintenance, les assurances, l'affranchissement et la téléphonie...
- **Les frais de personnel** (692 000 € soit 55 %) comprenant les salaires, les charges, les cotisations retraites... pour le personnel titulaire, les contrats aidés et les remplacements.
- **Les autres charges de gestion courante** (161 340 € soit 13 %) comprenant les différentes contributions obligatoires, les indemnités des élus, le CCAS, les subventions aux associations...
- **Les intérêts des emprunts** pour 27 300 € soit 2.17 %.

INVESTISSEMENTS

Cette année, la commune a encore beaucoup investi en recherchant toujours un maximum de subventions.

- **Bâtiments**
Création de la Mairie-Espace Social & Culturel (acompte 92 940 €)
Réfection du sol des 5 classes de l'école primaire (16 800 €)
Réfection de la fresque de Sault (8 700 €)
- **Matériels, acquisitions :**
d'une tondeuse et d'un taille-haie pour porte-outils (18 150 €)
d'un véhicule utilitaire électrique (24 440 €)
- **Voirie**
CCAB Rond-Point de Sault – Route de Sault - Route de l'Hermitage (244 100 €)
Reprise de la 1^{re} tranche du CCAB dans le bourg (55 000 €)
- **Conseil Municipal Jeunes**
Bancs école + jeux extérieurs vers le terrain multisport (5 200 €)

PRÉVISIONS 2018

Les dotations de l'État ne devraient pas baisser en 2018 et la structure du budget en fonctionnement devrait rester la même. La commune poursuivra sa politique de recherche d'économies tout en maintenant son objectif de service public pour les Premilhatois. Nous travaillerons cette année principalement sur les possibilités d'économies sur les contrats de téléphonie (gaz et électricité ayant été revus avec le SDE03 en 2017).

Principaux investissements envisagés :

- **Bâtiments**
Remplacements : des menuiseries des classes de l'Ecole primaire ; de la chaudière de la Salle des Fêtes ; de la chaudière de la Mairie,
Réfection de la toiture de la Salle des Fêtes.
- **Voirie**
2^e tranche du lotissement Les Perches,
Réfection route de Fontenille et route de la Font Noire.

En 2018, le principal investissement reste la création de la Mairie-Espace Social & Culturel d'un montant des travaux de 1 172 000 € HT qui sera financé en partie par un emprunt et des subventions à hauteur de près de 60 %.

La commune, sensibilisée aux questions environnementales s'intéresse particulièrement à toutes les évolutions possibles dans ce domaine. C'est ainsi, qu'une grande partie des projets 2018 vont dans ce sens et peuvent obtenir des subventions pouvant aller jusqu'à 80 % du montant HT notamment en matière de Certificats d'Économie d'Énergie et d'amélioration énergétique, (menuiseries, toiture et chaudières).

2017 en images



VŒUX



MÉDAILLE DE LA COMMUNE
MICKAËL BROSSON



THÉÂTRE LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
JURÉS EN COLÈRE



RÉUNION ATELIER
D'ÉQUILIBRE CCAS



SAINT BLAISE



RÉUNION PUBLIQUE
NOUVELLE MAIRIE



COMMÉMORATION
DU 19 MARS



SAINT PATRICK



DÉPLACEMENT DÉLÉGATION
PRÉMILHAT À TEMPLEMORE



BIBLIOTHÈQUE



CARNAVAL



FÊTE DU PAIN



BROCANTE AMICALE LAIQUE



CHORALE DE L'ÉCOLE



COURSE CYCLISTE



GRANDE JOURNÉE DU 4 JUIN



SEMAINE DE LA RENCONTRE



TOURNOI ÉCHECS TAP



VISITE DES IRLANDAIS



INAUGURATION
FRESQUE DE SAULT



COMMÉMORATION
CARRIÈRE DES GRISE



RENTRÉE 2017



DIRE LIRE CONTER 2017



COMMÉMORATION
11 NOVEMBRE



SEMAINE BLEUE



AMICALE SAULT
FÊTE DE LA POMME 2017



FIL DE L'AMITIÉ
EXPO VENTE 2017



MARCHÉ DE NOËL



CMJ



CORRIDA



Restauration de la fresque du village de Sault

La fresque fait revivre le passé du village avec les enfants, les animaux, le tonneau de vin, l'éleveur avec le cheval ardennais.

Avec le temps la fresque s'était dégradée. La municipalité de Prémilhat a repris contact avec l'artiste Hubert PINTRAND et celui-ci est intervenu à partir du 9 mai 2017 pour rendre toute sa splendeur à cette fresque qui fait partie du patrimoine culturel de Prémilhat.

De l'avis unanime, la rénovation de la fresque de Sault est une grande réussite.

L'inauguration de cette fresque rénovée, vendredi 7 juillet 2017, a été un moment simple et chaleureux avec une pensée pour Jacques POINSON et des remerciements à Hubert PINTRAND pour son excellent travail, et à tous ceux qui ont aidé à la logistique pendant une dizaine de jours.

LEGS DE MARCEL LAMOINE

Marcel Lamoine a toujours habité la commune de Prémilhat, route de Fontenille, sauf les dernières années où il était en maison de retraite en Creuse. Bien connu des Prémilhatois c'était un homme discret, agriculteur, qui n'avait pas de descendants. Marcel Lamoine a choisi la commune de Prémilhat comme légataire universel pour la moitié de ses biens: des comptes bancaires, des assurances vie, des terrains agricoles à Prémilhat et Lavault-Saint-Anne, un terrain constructible sur Prémilhat.

Issu d'une famille connue dans la commune, un de ses grands-pères avait été Maire de Prémilhat. Il avait participé à la création de l'Amicale laïque et était un donneur de sang.

La municipalité salue ce geste fort, républicain, de Marcel Lamoine et l'argent qui sera perçu par la commune sera utilisé pour des investissements (voirie de Fontenille où il habitait, école, espace social et culturel...).

Le Conseil municipal va réfléchir à la manière de rendre un hommage à Monsieur Marcel Lamoine pour son geste.



TOURNE, TOURNE, PETIT MOULIN

L'automobiliste en route vers Sault se croit encore à Montluçon lorsqu'il se lance dans la rue du Petit Moulin... Et il n'a pas entièrement tort tant ce quartier Prémilhatois jouxte la ville principale de l'agglomération. Pourtant le panneau routier encadré de rouge indique bien « *Petit Moulin, commune de Prémilhat* ». Retour sur l'histoire d'un quartier qui fêtera bientôt ses 50 ans.

« *Quand nous sommes arrivés en 1971, nous étions parmi les premiers occupants; en plein milieu des champs* » rappellent Jean Tomé et son épouse. Le lycée Paul Constans, sorti de terre en 1951, et ses bâtiments marquent alors la fin de l'urbanisation.

Mais, à la fin des années 60, la démographie montluçonnaise est à son apogée. L'industrie locale emploie encore de nombreux techniciens et ouvriers. Les classes nombreuses du baby-boom ont créé leur famille et demandent à s'installer dans des logements plus grands, si possible avec jardin. On cherche des terrains pour étendre la ville.

Le domaine agricole « *des Gourinats* », à cheval sur Prémilhat et Montluçon, ferait un terrain de choix pour étendre la ville. En 1967, plus de six hectares sont ainsi cédés à la « *Société Civile Immobilière Le Petit Moulin* », créée par le Comité Interprofessionnel du Logement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat et Monsieur Gazuit, PDG de l'entreprise Zelant-Gazuit. Que venait faire l'industriel dans cet investissement ? Un placement immobilier ou la volonté de mieux loger ses employés ? L'histoire ne le dit pas.

La SCI confie les plans à l'architecte parisien Dorel qui propose de bâtir 90 pavillons individuels. Un premier lot de 35 habitations voit le jour rapidement : le premier habitant emménage en 1970. Suit une seconde tranche de 17 maisons. Comme le dit Jean Tomé « *on achetait sur plan et tous les pavillons étaient bâtis à peu près sur le même modèle* ». Mais, les demandes se raréfient et la SCI ne trouve plus d'acheteurs. Au printemps 1971, il est décidé de vendre les terrains viabilisés à l'unité et de laisser chaque propriétaire construire selon ses choix.

Que reste-t-il du « *Petit Moulin* » des années 70 ? Les premiers pavillons sont toujours là. Celui qui se promène rue des Gourinats y trouvera une ancienne grange encore debout, vestige de l'ancien domaine agricole. La rue qui traverse le quartier avait été détournée dès le début du projet (elle passait avant le long du ruisseau). Mais, depuis 50 ans, l'urbanisation a gagné du terrain et les maisons se sont multipliées tout le long de la rue principale, presque jusqu'à Sault. Petit Moulin est devenu bien grand !

UN MOULIN AU PETIT MOULIN ?

La question est évidente ! Mais, les premiers habitants du quartier n'en ont pas souvenir, eux qui sont arrivés au début des années 70. L'enquête peut commencer !

Pas de trace de moulin en remontant la Vernoëlle, jusqu'à l'étang de Sault. Pas non plus de traces de bâtis sur les cartes anciennes, même sur celle de Cassini... Pourtant, à la sortie du « *Petit Moulin* » en direction du bourg de Prémilhat, l'observateur avisé remarque qu'il se trouve tout proche de la digue de l'étang de Sault. Or, l'ouvrage est justement venu prendre la place d'un ancien moulin, aujourd'hui détruit... Là est sans doute l'explication de ce mystère toponymique. D'ailleurs, l'étang est en contrebas du village de Sault et il portait d'abord le nom de « *réservoir des étourneaux* », preuve des évolutions de la toponymie. Quant au quartier résidentiel du « *Petit Moulin* » en limite avec Montluçon, il aurait dû s'appeler plus logiquement « *Les Gourinats* », du nom du domaine agricole sur lequel il se construisait... Sans aucun doute, les promoteurs trouvèrent le nom de « *Petit Moulin* », plus attractif et plus bucolique pour les futurs propriétaires !



DES MOTS QUI RÉVEILLENT

Des lectrices passionnées pour découvrir ou faire découvrir des textes dans un contexte approprié. Elles interviennent à Premilhat et dans l'agglomération montluçonnaise.

Prochains rendez-vous: début mars à la bibliothèque: les femmes pendant la première guerre mondiale. D'autres projets sont à l'étude: Mai 1968; 1918: la fin d'une tragédie.

BIBLIOTHÈQUE



Les bénévoles de la bibliothèque (Michèle, Danielle, Yvette, Danielle et Maryse) restent à votre disposition les lundis et mercredis de 15 à 18 h de septembre à fin juillet, fermeture seulement en août et période de Noël. Elles peuvent vous apporter des ouvrages à domicile ou en Maison de Retraite sur simple demande au **0470 515 186**. Elles organisent de nombreuses animations: un hommage à Benoîte Groult le 18 mars, rencontre avec un auteur local, Monsieur Duplaix « sur les

chemins d'Huriel », la fête de l'été et de la musique avec « les Mots qui Réveillent », et le moment fort a été la dernière exposition de l'année sur le thème « le miel et les abeilles » où elles avaient fait venir un jeune apiculteur passionné de St-Martinien.

Elles ont de nouveaux projets: en mars, lecture sur le rôle des femmes pendant la guerre lors de la journée de la femme, rencontre avec un écrivain local creusois, un nouveau carnet de voyage et une exposition en fin d'année « cuisine de France »

SALLE MULTIMÉDIA

La salle multimédia municipale poursuit son activité toute l'année, les matins, de 9h à 12h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'animatrice Hélène Colin, employée communale, propose des animations et ateliers sur des logiciels comme Publisher, Word, Excel, Powerpoint... ou des initiations à Internet. 13 postes informatiques équipent la salle et cette année une activité tablette a été ajoutée. Un animateur bénévole, René Aufaure, propose une animation sur la pratique de la photo et de la vidéo.

Coût à l'année, de septembre à juin: Premilhatois: 40 € / Extérieurs: 110 €



SERVICE EAU ASSAINISSEMENT INFORMATION FACTURATION ASSAINISSEMENT



Évolution de la facturation assainissement en 2018

Le Service Eau et Assainissement de Montluçon Communauté assure la collecte et le traitement des eaux usées sur la commune de Prémilhat.

Concernant la facturation de l'assainissement, la législation en vigueur prévoit pour les abonnés de s'acquitter des sommes dues au moins par 2 paiements dans l'année (Arrêté du 10/07/1996 du ministère des finances et de la consommation).

Afin de répondre à cette exigence, Montluçon Communauté a décidé lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2017, de procéder à une facturation fractionnée pour l'assainissement.

En effet jusqu'à présent, les abonnés recevaient une facture d'assainissement globale comprenant l'abonnement et la redevance assainissement (lié à la collecte et au traitement des eaux usées).

Désormais, la facture concernant l'abonnement sera adressée en début d'année (février 2018) et la facture de redevance assainissement quant à elle parviendra aux abonnés à la période habituelle (juillet 2018).

Informations/renseignements

Service Eau et Assainissement
11 Square Henri Dunant
03100 Montluçon
Tél: 04 70 08 23 60
Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.



À QUELLES AIDES AVEZ- VOUS DROIT?



Grâce au simulateur du site mes-aides.gouv.fr, découvrez en quelques minutes si vous avez droit à des aides ou à des prestations sociales accordées par plusieurs organismes. En remplissant ce formulaire unique vous saurez si vous êtes éligible à l'une ou plusieurs des 25 aides sociales proposées: minima sociaux, prestations « maladie », aide au paiement d'une complémentaire santé, prestations familiales, aides au logement, bourses...



mes-aides.gouv.fr

Évaluez vos droits aux aides sociales
en quelques minutes



MON COMPTE AMELI

Avec votre compte ameli, commandez votre carte Vitale et téléchargez vos attestations de droits de chez vous, à l'heure qui vous convient.

Découvrez également toutes les fonctionnalités de votre compte ameli, consultez vos informations personnelles et faites vos démarches en ligne.

Il est comme ça votre compte ameli, toujours prêt à vous rendre service !

Coupons d'adhésion au compte ameli

A renseigner : à l'échelle de l'année - à utiliser jusqu'à fin octobre 2018

Nom	Prénoms	Date de naissance	Numéro de sécurité sociale	Numéro de téléphone	Adresse e-mail (personnelle ou unique)
☐ Je souhaite bénéficier d'un compte ameli ☐ J'autorise la Cnam à utiliser les coordonnées ci-dessus pour m'informer			Signature (à joindre au dossier de l'adhésion pour les mineurs de plus de 16 ans) :		



HORAIRES ET PERMANENCES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9 h 00 – 12 h 00 et 13 h 30 – 17 h 30
Samedi matin de 9 h 00 - 12 h 00
Tél. : 04 70 51 50 03

PERMANENCES

Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous, aux jours et heures de permanences :

Le Maire Bernard POZZOLI :

le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00

Les adjointes sur rendez-vous :

1^{er} Adjoint, Stéphane PIERRE

2^e Adjoint, Monique ROM

3^e Adjoint, Michel MARTIN

4^e Adjoint, Dominique SOLA-LYON

5^e Adjoint, Corine MERCERET

RELAIS POSTE

Boulangerie SKIBICKI, 7 rue des Perches,
bourg de Prémilhat.

Ouverture de 7 h 00 à 13 h 00 du mardi au dimanche.

ASSISTANTE SOCIALE

1^{er} mardi de chaque mois de 14 h 00 à 15 h 00 en
mairie. Les dates des permanences sont publiées dans
la presse.

En cas d'urgence, s'adresser au Centre Social de
Fontbouillant à Montluçon : 04 70 29 54 22

Quelques règles essentielles à
respecter pour le bien-être de tous

STOP AUX BRUITS INUTILES

Bruits de chantier

Ils sont autorisés entre 7 h 00 et 20 h 00 du lundi au samedi
(sauf jours fériés), exception faite aux interventions d'utilité
publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse,
raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

- De 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 00 du lundi au vendredi
- De 9 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00 le samedi
- De 10 h 00 à 12 h 00 les dimanches, jours fériés

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les
déjections de leur animal.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou
gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux
dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans
une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une
habitation, susceptibles par leur comportement, de porter
atteinte à la tranquillité publique.

RESPECTER LES LIEUX PUBLICS

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de
jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique,
bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de
sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur
un banc public est rigoureusement interdit.

JARDINER SANS BRÛLER

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide
d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme
des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés
gratuitement par les particuliers à la déchetterie. En cas
d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe de 750 €.

PLANTER SANS DÉPASSER

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés
doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice
pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour
les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur
se mesure à partir du sol.

TARIFS MUNICIPAUX

Salle des fêtes - Week-end

À compter du 1 ^{er} septembre 2018	Tarif	Caution
Commune	350 €	600 €
Hors commune	480 €	600 €
Pour une journée en semaine - Commune	90 €	
Pour une journée en semaine - Hors commune	120 €	

Salle Jean Troubat - Week-end

À compter du 1 ^{er} septembre 2018	Tarif	Caution
Commune	120 €	600 €
Hors commune	190 €	600 €
Pour une journée en semaine - Commune	50 €	
Pour une journée en semaine - Hors commune	65 €	

Gîte des Haras - Week-end

À compter du 1 ^{er} janvier 2018	Tarif
Une semaine (7 nuits)	150 €
Deux semaines (14 nuits)	250 €
Un mois (30 nuits)	350 €

Matériel (journée ou week-end)

À compter du 1 ^{er} janvier 2018	Tarif	Caution
Chaises	0,50 €	100 €
Bancs	2,50 €	100 €
Tables et tréteaux	3,00 €	100 €

Cimetière - À compter du 1 ^{er} janvier 2018	Tarif
Concession cinquantenaire (petite)	120 €
Concession cinquantenaire (grande)	240 €
Concession perpétuelle (petite)	230 €
Concession perpétuelle (grande)	460 €
1 case columbarium 15 ans	120 €
1 case columbarium 30 ans	240 €

NUMÉROS D'URGENCES & PRATIQUES

Samu: 15 - Police: 17
Pompiers: 18
Appel d'Urgence Européen: 112

SANTÉ

Dentiste: 04 70 29 54 11
Kinésithérapeute: 04 70 07 02 53
Pharmacie: 04 70 51 53 55
Cabinet médical Rue des Perches
Pédicure - Podologue:
04 70 09 03 05
Orthophoniste: 04 70 05 86 22
Médecin: 04 70 51 53 77
Infirmière: 04 70 64 71 58
Infirmières:
Anne Férêt: 06 11 48 72 37 et
Hélène Boullais: 06 87 89 23 69

TRANSPORT EN COMMUN

Espace Maélis: 04 70 05 02 67
Bureaux: 04 70 29 08 22

ALERTE MÉTÉO

Numéro du serveur
d'information: 04 70 48 30 56

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Le 3939, numéro de téléphone unique permettant à tout usager d'obtenir en moins de 3 minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Numéro unique à 4 chiffres facilement mémorisable, le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 14 h 00, au tarif de 0,12 € la minute à partir de d'un poste fixe.

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Centre social avenue de Fontbouillant - Montluçon
Tél./Fax: 04 70 64 75 95
Permanence en semaine du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

NAISSANCES

18 janvier: Iyad GUENDOUZ
30 janvier: Robin VERGE
29 avril: Théo PITOU
12 mai: Eléa BARTHET
19 mai: Maëlys OUSSENI
25 mai: Eloïse CHAUSSAROT
1^{er} juin: Célenzo PORQUEDU
23 juin: Inès PAULINO
05 juillet: Hippolyte DELOUCHE
11 juillet: Lola CARON
12 août: Louise MATZ
7 septembre: Sasha LANORE
21 septembre: Lola JOUANDON
10 octobre: Pia LAMATIERE
19 octobre: Sandro CANO DE FREITAS
19 octobre: Rafael PANAITESCU
25 octobre: Thomas CROS
8 novembre: Lovely LANOY PROCUREUR

MARIAGES

24 juin: Guillaume LALLOZ - Emilie DIAZ
2 septembre: David JOBERT - Gaëlle PHILIPPOT
27 octobre: André LIBEAU - Marie-Elisabeth PICAUD

DÉCÈS

1^{er} janvier: René ANDRE
19 janvier: Antoine BEITO
25 janvier: Consuelo MONFIL épouse BANDRES
3 février: Odette CHOLIN veuve CONTANT
3 février: Lucien JOLY
6 février: Léonie AUFORT veuve BOUGEROL
22 février: Stefan KOZDEBA
22 février: Suzanne BOUSSAC épouse MARTY
14 avril: Chantal BEAUMONT épouse GAILLARD
20 avril: Jean CHAPY
28 avril: Jacques BIDET
30 avril: Saadi DAOUDI
16 mai: Marcel LAMOINE
3 juillet: Max MIALLIER
15 juillet: Jean-Pierre GRANDJEAN
18 juillet: Georges CHEVALIER
24 juillet: Patrick LACAISSÉ
25 juillet: Jean-Claude PIRARD
25 juillet: Micheline REBIERE épouse MADELPUECH
9 août: Lise BRASIL veuve BOUFFERET
7 septembre: Bernard DAUBERT
15 septembre: Daniel JOLY
26 septembre: Bernard MINUEL
13 octobre: Henri DUPEYRAT
22 octobre: Simone DECOUCHON
25 octobre: Guy SALANDROUZE
27 octobre: Jean-Claude PEROT
10 novembre: Séverine DESFOUGERES
13 novembre: Christiane COYAULT veuve DOMERGUE
30 novembre: Michèle LABREUR veuve SANCHEZ
6 décembre: Chantal LENOBLE épouse DUCHIER
14 décembre: Michel DUCHIER
17 décembre: Yvette PROVOST veuve LAURENT
20 décembre: Louissette PAJOT veuve DOUCET
27 décembre: Roger DEMARTY
28 décembre: Louis RELIANT

AMBULANCES - TAXIS - TRANSPORT FUNÉRAIRE



GUIRADO



Tél. 04 70 29 04 45

Transport de corps avant et après mise en bière
Toutes distances

Z.A. Le Pont Vert - Route d'Évaux-les-Bains - 03410 PRÉMILHAT - MONTLUÇON

Conforama

Il ne tient qu'à vous d'en profiter

Centre Commercial Terre Neuve
Route de Guéret - Prémilhat / Montluçon

☎ 0826 08 10 12 - 🌐 www.conforama.fr

du lundi au samedi de 10h à 12 h et de 14h à 19h